

France-Les Abymes: Hire of buses and coaches with driver

OJ S 7/2024 10/01/2024

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ght de la guadeloupe

Postal address: pôle logistique du CHUG - terrasson

Town: Les Abymes

NUTS code: FRY10 Guadeloupe

Postal code: 97139

Country: France

E-mail: Sam@ght-guadeloupe.fr**Internet address(es):**Main address: <https://www.chu-guadeloupe.fr/>Address of the buyer profile: <https://marches.maximilien.fr/>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches.maximilien.fr/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise>.[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=856467&orgAcronyme=a2x](https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise)**I.4. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

transports collectifs et individuels avec chauffeur

Reference number: 2300062

II.1.2. Main CPV code

60172000 Hire of buses and coaches with driver

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

la présente consultation a pour objet le transport d'élèves entre le CHU de Guadeloupe à Pointe à Pitre et l'iefp de St Claude, ainsi qu'une prestation de service de transport collectif avec chauffeur

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

The contracting authority reserves the right to award contracts combining the following lots or groups of lots:

néant

II.2. Description

II.2.1. Title

transport des étudiants de l'iefp entre le chu g et l'iefp à ST Claude

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

60172000 Hire of buses and coaches with driver

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRY10 Guadeloupe

II.2.4. Description of the procurement

transport des étudiants de l'iefp entre le chu g et l'iefp à ST Claude et vice versa en fonction du calendrier

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

le présent marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois.

A l'issue de cette première période, le marché pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période de 12 mois sans que la durée ne puisse excéder 48 mois

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

option Lot 1 (PSE obligatoire) : Astreinte annuelle mise à disposition de l'autocar sur toute l'année couvrant toute la plage horaire des étudiants de l'iefp. L'Autocar doit être dédié et rester à la disposition du CHU de la Guadeloupe en cas d'imprévu, de tout changements ou d'urgence.8-1. Clause de réexamen et modifications prévues (Article R2194-1 du Ccp)Une procédure de réexamen du présent marché peut être menée à tout moment :- en cas

d'évolution technique ou réglementaire nécessitant l'adjonction de nouvelles prestations au marché ; - afin d'ajouter et/ ou retirer un bénéficiaire et ses quantifications propres. Le cas échéant étant précisé que les bénéficiaires potentiellement ajoutés sont des établissements parties du GHT ; - afin d'ajouter un complément de gamme ; - a tout moment, en cas d'évolution importante du coût des matières premières (dûment justifié) ayant des conséquences importantes sur l'équilibre financier du marché ; - en cas d'augmentation trop importante des prix par l'effet automatique de la révision annuelle.- En cas d'augmentation des besoins du pouvoir adjudicateur qu'il ne pouvait prévoir au moment du passage du marché, les montants maximums des lots pourront être augmenter.L'initiative de cette procédure pourra venir du Pouvoir Adjudicateur ou du Titulaire (sur demande justifiée).Toute modification acceptée par les parties à l'issue de cette procédure de réexamen fait l'objet d'un avenant qui précisera notamment les nouvelles prestations et modalités financières du présent marché

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

par tacite reconduction

II.2. Description

II.2.1. Title

transport collectif avec chauffeur
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

60172000 Hire of buses and coaches with driver

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRY10 Guadeloupe

II.2.4. Description of the procurement

transport collectif avec chauffeur dans le cadre de sortie en autocar

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

le présent marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. A l'issue de cette première période, le marché pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période de 12 mois sans que la durée ne puisse excéder 48 mois

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

clause de réexamen et modifications prévues (Article R2194-1 du Ccp) Une procédure de réexamen du présent marché peut être menée à tout moment :- en cas d'évolution technique ou réglementaire nécessitant l'adjonction de nouvelles prestations au marché ;- afin d'ajouter et/ ou retirer un bénéficiaire et ses quantifications propres. Le cas échéant étant précisé que les bénéficiaires potentiellement ajoutés sont des établissements parties du GHT ;- afin d'ajouter un complément de gamme ;- a tout moment, en cas d'évolution importante du coût des matières premières (dûment justifié) ayant des conséquences importantes sur l'équilibre financier du marché ;- en cas d'augmentation trop importante des prix par l'effet automatique de la révision annuelle.- En cas d'augmentation des besoins du pouvoir adjudicateur qu'il ne pouvait prévoir au moment du passage du marché, les montants maximums des lots pourront être augmenter.L'initiative de cette procédure pourra venir du Pouvoir Adjudicateur ou du Titulaire (sur demande justifiée). Toute modification acceptée par les parties à l'issue de cette procédure de réexamen fait l'objet d'un avenant qui précisera notamment les nouvelles prestations et modalités financières du présent marché

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

par tacite reconduction

II.2. Description

II.2.1. Title

transport collectif avec chauffeur spécialisé TPMP
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

60172000 Hire of buses and coaches with driver

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRY10 Guadeloupe

II.2.4. Description of the procurement

transport collectif avec chauffeur spécialisé TPMP dans le cadre de sortie ou pour des navettes

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

le présent marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois.

A l'issue de cette première période, le marché pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période de 12 mois sans que la durée ne puisse excéder 48 mois

II.2.10.

Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

clause de réexamen et modifications prévues (Article R2194-1 du Ccp) Une procédure de réexamen du présent marché peut être menée à tout moment :- en cas d'évolution technique ou réglementaire nécessitant l'adjonction de nouvelles prestations au marché ;- afin d'ajouter et/ ou retirer un bénéficiaire et ses quantifications propres. Le cas échéant étant précisé que les bénéficiaires potentiellement ajoutés sont des établissements parties du GHT ;- afin d'ajouter un complément de gamme ;- a tout moment, en cas d'évolution importante du coût des matières premières (dûment justifié) ayant des conséquences importantes sur l'équilibre financier du marché ;- en cas d'augmentation trop importante des prix par l'effet automatique de la révision annuelle.- En cas d'augmentation des besoins du pouvoir adjudicateur qu'il ne pouvait prévoir au moment du passage du marché, les montants maximums des lots pourront être augmenter.L'initiative de cette procédure pourra venir du Pouvoir Adjudicateur ou du Titulaire (sur demande justifiée). Toute modification acceptée par les parties à l'issue de cette procédure de réexamen fait l'objet d'un avenant qui précisera notamment les nouvelles prestations et modalités financières du présent marché

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

par Tacite reconduction

II.2. Description

II.2.1. Title

prestation de transport de personne type taxi, VTC
Lot No: 4

II.2.2. Additional CPV code(s)

60140000 Non-scheduled passenger transport

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRY10 Guadeloupe

II.2.4. Description of the procurement

prestation de transport de personne type taxi, VTC

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

le présent marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée de 12 mois. A l'issue de cette première période, le marché pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une période de 12 mois sans que la durée ne puisse excéder 48 mois

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

clause de réexamen et modifications prévues (Article R2194-1 du Ccp) Une procédure de réexamen du présent marché peut être menée à tout moment :- en cas d'évolution technique ou réglementaire nécessitant l'adjonction de nouvelles prestations au marché ;- afin d'ajouter et/ ou retirer un bénéficiaire et ses quantifications propres. Le cas échéant étant précisé que les bénéficiaires potentiellement ajoutés sont des établissements parties du GHT ;- afin d'ajouter un complément de gamme ;- a tout moment, en cas d'évolution importante du coût des matières premières (dûment justifié) ayant des conséquences importantes sur l'équilibre financier du marché ;En cas d'augmentation trop importante des prix par l'effet automatique de la révision annuelle. En cas d'augmentation des besoins du pouvoir adjudicateur qu'il ne pouvait prévoir au moment du passage du marché, les montants maximums des lots pourront être augmenter. L'initiative de cette procédure pourra venir du pouvoir adjudicateur ou du titulaire (sur demande justifiée). Toute modification acceptée par les parties à l'issue de cette procédure de réexamen fait l'objet d'un avenant qui précisera notamment les nouvelles prestations et modalités financières du présent marché

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

avec tacite reconduction

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

1° Le formulaire Dc1 ou équivalent daté. OU Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article R. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; 2° Le formulaire Dc2 ou équivalent, les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante. Les formulaires Dc1 et Dc2 sont disponibles sur le site du Ministère de l'économie et des Finances sur le lien suivant :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

3° - déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les

trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

4° Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - voir rc+- liste des principales prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; - une note succincte de présentation générale de l'entreprise comprenant notamment une description de l'équipement technique et des moyens humains, des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat

Minimum level(s) of standards possibly required:

autres pièces justificatives 5° Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'Attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'Année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'urssaf prouvant qu'il est à jour de ses obligations sociales sur les 6 derniers mois. Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une attestation de souscription de police d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité ; 3) un extrait du K bis, ou registre des métiers récent ou document équivalent (datant de moins de 3 mois à la date d'envoi de la candidature) ainsi que la composition du capital ; 4) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; Lorsque le signataire des pièces de candidature et des offres n'est pas le représentant de la société, un pouvoir au nom du signataire est nécessaire. Tout document remis doit comporter la dénomination sociale exacte et complète telle qu'elle figure dans le K Bis, à l'exclusion des appellations abrégées et commerciales

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/02/2024 Local time: 12:00

IV.2.3.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 09/02/2024 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

2028-2029

VI.3. Additional information

mise à disposition du DCE : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement et en libre accès sur la plate-forme : <https://marches.maximilien.fr/> Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Copie de sauvegarde : Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidatdate et heure limites de réception : 08/02/2024 12h00 heures locales du pouvoir adjudicateur soit 17h00 heure de la plateforme Maximilien (Heure de Paris)

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Basse Terre

Postal address: quartier d'orléans, Route du Stade Felix Ebouée

Town: Basse Terre

Postal code: 97109

Country: France

Internet address: <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>

VI.5. Date of dispatch of this notice

05/01/2024